

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD39

présenté par
M. Chanteguet, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 5, supprimer le mot :

« même ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.